




MEDIATION EN CAS DE LITIGE

En cas de litige, vous pouvez recourir gratuitement au service de la  SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE
MÉDIATION DE LA CONSOMMATION
dans les conditions prévues aux articles L. 612-1 et suivants du Code de la Consommation
à l'adresse suivante :

- Par Voie Electronique : www.mediateur-consommation-smp.fr

- Par Voie postale : 24, Rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

 SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE
MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Pour tout litige de la consommation qui n'a pas trouvé de solution
directement auprès du professionnel, le consommateur peut
saisir le médiateur de la consommation :

- en flashant le QR-Code avec son smartphone
- sur notre site www.mediateur-consommation-smp.fr
- par courrier : Société de la Médiation Professionnelle - Médiateur
de la consommation, 24 rue Albert de Mun 33000 Bordeaux

 MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

<https://mediateur-consommation-smp.fr>

 SCAN ME